

3. Epidémiologie  
des empoisonne-  
ments

La Belgique participe activement au programme européen des centres anti-poisons et des réactions adverses aux médicaments. L'organisation d'un système semblable nous pose beaucoup de difficultés que l'expérience belge pourrait nous aider à résoudre.

4. L'Informatique  
appliquée à la  
toxicologie  
industrielle

Le Québec est en voie de mettre sur pied un programme informatisé de surveillance des ouvriers susceptibles d'intoxication en milieu de travail; la Belgique peut porter intérêt à cette expérience.

5. Médecine  
industrielle

Les progrès réalisés en Belgique dans le domaine de la médecine du travail devraient nous inspirer sur le plan de l'enseignement, de la législation et de l'organisation des services.

6. Pharmacologie  
clinique

Ce secteur a connu un essor important au niveau fédéral et provincial depuis les dix dernières années.

L'informatique médicale a joué un rôle important dans le développement de ce secteur. Il est possible que notre expérience soit utile à nos partenaires belges.

7. Modalités de  
coopération

Il est souhaitable que soit réalisé, dans ces secteurs, un échange de documentation, puis d'étudiants, stagiaires pendant trois, six ou 12 mois ainsi que de professeurs et de chercheurs.